

Le Patro de Lévis inc.

États financiers consolidés

31 décembre 2024



bva[⊙]

Comptabilité d'affaires
et services-conseils

Membre indépendant **BKR International**

Le Patro de Lévis inc.

États financiers consolidés

31 décembre 2024

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats consolidés	4
Évolution de l'actif net consolidé	5
Flux de trésorerie consolidés	6
Situation financière consolidée	7 - 8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	9 - 16
Annexes consolidées	17 - 19
Renseignements supplémentaires non audités	20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Le Patro de Lévis inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Le Patro de Lévis inc. et de sa filiale (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le groupe tire des produits d'activités de financement et d'autres revenus dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes du groupe et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités de financement et d'autres revenus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023, de l'actif à court terme au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 et de l'actif net aux 1er janvier et 31 décembre 2024 et 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Le groupe inclut dans ses états financiers consolidés des informations supplémentaires, qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, sur lesquelles nous n'avons pas réalisé de mission d'audit ou d'examen et que, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance. Ces informations sont présentées à la page 20 et portent sur le projet intégration Camp de jour NEO.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Blanchette Vachon s.e.m.c.n.l.*¹

Lévis, le 22 avril 2025

¹ Comptable professionnel agréé auditeur, permis de comptabilité publique n° A113413

Le Patro de Lévis inc.**Résultats consolidés**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
PRODUITS (Note 5)		
Administration (Annexe A)	1 641 196 \$	1 499 317 \$
Opérations (Annexe B)	<u>806 925</u>	<u>650 938</u>
	<u>2 448 121</u>	<u>2 150 255</u>
CHARGES		
Administration (Annexe C)	348 623	590 557
Opérations (Annexe D)	2 265 996	1 675 224
Frais financiers (Annexe E)	<u>20 300</u>	<u>32 557</u>
	<u>2 634 919</u>	<u>2 298 338</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS (CHARGES)	<u>(186 798)</u>	<u>(148 083)</u>
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Stationnement (Annexe F)	202 821	180 513
Amortissement des immobilisations corporelles	(204 606)	(193 799)
Amortissement des subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations corporelles	153 659	149 036
Aide gouvernementale relative au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	20 000
Dépenses du fonds Programme d'aide financière du Patro de Lévis (Note 4)	(6 822)	-
Dépenses du fonds de développement (Note 4)	(20 097)	(59 635)
Dépenses du fonds grevé d'affectations internes (Note 4)	<u>(10 777)</u>	<u>(55 764)</u>
	<u>114 178</u>	<u>40 351</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT IMPÔTS	(72 620)	(107 732)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
Exigibles (recouvrables)	<u>(1 869)</u>	<u>110</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(70 751) \$</u>	<u>(107 842) \$</u>

Le Patro de Lévis inc.**Évolution de l'actif net consolidé**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	Investi en immobilisations corporelles	Fonds de développement	Grevé d'affectations internes	Programme d'aide financière du Patro de Lévis	Non grevé d'affectations	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	657 668 \$	240 365 \$	294 236 \$	62 364 \$	166 454 \$	1 421 087 \$	1 528 929 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(54 120)	(20 097)	(10 777)	(6 822)	21 065	(70 751)	(107 842)
Investissement en immobilisations corporelles (Note 14)	191 678	-	-	-	(191 678)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>795 226 \$</u>	<u>220 268 \$</u>	<u>283 459 \$</u>	<u>55 542 \$</u>	<u>(4 159) \$</u>	<u>1 350 336 \$</u>	<u>1 421 087 \$</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le Patro de Lévis inc.**Flux de trésorerie consolidés**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(70 751) \$	(107 842) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	207 779	196 972
Amortissement des subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations corporelles	(153 659)	(149 036)
Aide gouvernementale relative au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	<u>-</u>	<u>(20 000)</u>
	(16 631)	(79 906)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 16)	<u>(206 112)</u>	<u>(110 236)</u>
	<u>(222 743)</u>	<u>(190 142)</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(216 069)</u>	<u>(253 066)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaissement de subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations corporelles	58 000	104 859
Remboursement de la dette à long terme	(33 609)	(80 282)
Émission d'obligations communautaires	<u>46 000</u>	<u>-</u>
	<u>70 391</u>	<u>24 577</u>
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(368 421)	(418 631)
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>735 241</u>	<u>1 153 872</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>366 820</u> \$	<u>735 241</u> \$

Le Patro de Lévis inc.**Situation financière**

Au 31 décembre 2024

	2024	2023
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	366 820 \$	735 241 \$
Débiteurs (Note 6)	310 635	141 162
Impôts à recevoir	1 869	-
Aide gouvernementale à recevoir relative aux activités de fonctionnement	1 555	21 086
Stocks (Note 7)	25 026	19 360
Frais payés d'avance	<u>69 470</u>	<u>3 654</u>
	775 375	920 503
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles (Note 8)	<u>4 217 422</u>	<u>4 209 132</u>
	<u>4 992 797 \$</u>	<u>5 129 635 \$</u>

Le Patro de Lévis inc.**Situation financière**

Au 31 décembre 2024

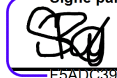
	2024	2023
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 10)	76 448 \$	73 341 \$
Impôts à payer	-	1 344
Produits perçus d'avance	97 817	82 399
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (Note 12)	<u>5 618</u>	<u>17 257</u>
Passif à court terme avant autre dette à court terme	179 883	174 341
Dettes à long terme renégociable au cours du prochain exercice (Note 12)	<u>48 959</u>	<u>65 278</u>
	228 842	239 619
Passif à long terme		
Obligations communautaires, 3 %, 2029 (Note 11)	46 000	-
Dettes à long terme (Note 12)	-	5 651
Subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations corporelles (Note 13)	<u>3 367 619</u>	<u>3 463 278</u>
	<u>3 642 461</u>	<u>3 708 548</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	795 226	657 668
Fonds de développement	220 268	240 365
Grevé d'affectations internes	283 459	294 236
Programme d'aide financière du Patro de Lévis	55 542	62 364
Non grevé d'affectations	<u>(4 159)</u>	<u>166 454</u>
	<u>1 350 336</u>	<u>1 421 087</u>
	<u>4 992 797 \$</u>	<u>5 129 635 \$</u>

Pour le conseil d'administration,



 Stéphane Leblanc, administrateur

Signé par :



 Stéphane Leblanc, administrateur

Le Patro de Lévis inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ

Le Patro de Lévis inc. (ci-après « l'entité »), constituée le 19 avril 1967, est enregistrée à titre d'organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Par l'animation de loisirs accessibles et de services communautaires d'entraide, le Patro accueille les personnes de toute condition et offre des milieux de vie inspirants et uniques où l'on peut partager, s'amuser, créer des liens et évoluer en s'imprégnant des valeurs humaines.

Le maximum des actifs immobiliers que peut posséder l'entité est fixé à 10 000 000 \$.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'entité applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

États financiers consolidés

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de l'entité et de sa filiale. Au moment de la consolidation, toutes les opérations intersociétés et les soldes réciproques ont été éliminés.

La filiale de l'entité est la suivante :

Nom	Description	Pourcentage de participation
9204-8214 Québec inc.	Exploitation de kiosques de loterie de Loto-Québec	100 %

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et de l'évaluation de leur valeur de remplacement et l'évaluation des frais courus inclus dans les crédettes. Il est de l'avis de la direction qu'au moment de la préparation des états financiers consolidés, les estimations utilisées reflètent adéquatement la situation de l'entité.

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu.

Les revenus de loyers sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des baux lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix des loyers est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Le Patro de Lévis inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les produits provenant des inscriptions et des services externes sont constatés à titre de produits lorsque les services ont été rendus ou lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les commissions relatives aux kiosques de loterie de Loto-Québec sont constatées lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les loteries à gratter sont livrées aux kiosques, que les loteries à tirage sont activées, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix des commissions est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de services

L'entité reçoit des apports sous forme de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'entité qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'entité dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs autres que les taxes de vente.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Le Patro de Lévis inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts comprennent le coût d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. L'entité calcule la valeur nette de réalisation estimative en déduisant du montant auquel elle estime pouvoir vendre les stocks les coûts estimatifs nécessaires pour procéder à la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Bâtiments	40 ans
Aménagements	10 ans
Équipement de jeux	15 et 20 ans
Matériel et outillage	10 ans
Mobilier de bureau	20 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Bornes de stationnement	15 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Impôts sur les bénéfices

L'entité utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

Le Patro de Lévis inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

3. INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

L'entité a un intérêt économique dans la Fondation Patro dont la raison d'être est de soutenir exclusivement les Patro affiliés et reconnus par le Réseau Patro, ainsi que le Réseau Patro dans leur mission, dont le Patro de Lévis inc. Au 31 décembre 2024, le montant cumulatif des fonds destinés par la Fondation Patro au Patro de Lévis inc. pour ses activités est de 149 564 \$ (165 228 \$ en 2023). Au cours de l'exercice, la Fondation Patro a remis 40 000 \$ de ces fonds (- \$ en 2023) présentés dans les dons « Fondation Patro » et a fait des dons de 13 110 \$ au Patro de Lévis inc. (26 936 \$ en 2023) présentés dans les dons « autres ».

4. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

Au cours d'un exercice précédent, le conseil d'administration de l'entité a résolu d'affecter un montant de l'actif net non grevé d'affectation à des fins de réparations majeures aux bâtiments et au remboursement des obligations communautaires et des intérêts, dont un montant de 10 777 \$ a été utilisé au cours de l'exercice. L'entité ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours d'un exercice précédent, le conseil d'administration de l'entité a résolu d'affecter un montant de l'actif net non grevé d'affectation à des fins de développement futur de l'entité, dont un montant de 20 097 \$ a été utilisé au cours de l'exercice pour l'accompagnement au recrutement pour des nouveaux postes administratifs et pour la rémunération d'un employé dont les tâches se rapportent spécifiquement au développement de l'entité. L'entité ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours d'un exercice précédent, le conseil d'administration de l'entité a résolu d'affecter un montant de l'actif net non grevé d'affectation au Programme d'aide financière du Patro de Lévis, dont un montant de 6 822 \$ a été utilisé au cours de l'exercice pour l'inscription d'enfants à des activités. L'entité ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5. SUBVENTION DE LA VILLE DE LÉVIS

La subvention de la Ville de Lévis fait l'objet d'un protocole d'entente qui prévoit qu'une subvention est versée à l'entité en échange de réalisation de mandats, tel que la réalisation du programme camp de jour, d'animer le milieu lévisien par des programmes d'activités à des fins communautaires et de donner accès à ses locaux communautaires.

6. DÉBITEURS

	2024	2023
Comptes clients	47 440 \$	26 678 \$
Dons et subventions à recevoir	207 234	52 857
Taxes de vente	55 961	61 627
	<u>310 635 \$</u>	<u>141 162 \$</u>

Le Patro de Lévis inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 décembre 2024

7. STOCKS

	2024	2023
Nourriture	14 244 \$	4 244 \$
Billets de loterie de Loto-Québec	<u>10 782</u>	<u>15 116</u>
	<u>25 026 \$</u>	<u>19 360 \$</u>

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	295 234 \$	-	295 234 \$	295 234 \$
Bâtiments	5 824 602	2 497 877	3 326 725	3 473 728
Aménagements	302 485	52 809	249 676	131 611
Équipement de jeux	216 918	177 099	39 819	51 811
Matériel et outillage	240 412	72 621	167 791	121 128
Mobilier de bureau	246 744	176 545	70 199	55 827
Matériel informatique	45 578	32 623	12 955	12 028
Matériel roulant	46 905	28 376	18 529	28 098
Bornes de stationnement	<u>47 600</u>	<u>11 106</u>	<u>36 494</u>	<u>39 667</u>
	<u>7 266 478 \$</u>	<u>3 049 056 \$</u>	<u>4 217 422 \$</u>	<u>4 209 132 \$</u>

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité dispose d'un emprunt bancaire auprès de Desjardins, au taux de base plus 2,75 %, pour un montant autorisé de 200 000 \$ et renouvelable le 30 juin 2025, garanti par une hypothèque immobilière d'un montant de 550 000 \$ sur les terrains, les bâtiments et les aménagements et par une hypothèque mobilière sur l'universalité des comptes clients.

10. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs	61 185 \$	39 257 \$
Sommes à remettre à l'État	7 280	28 444
Salaires et vacances à payer	<u>7 983</u>	<u>5 640</u>
	<u>76 448 \$</u>	<u>73 341 \$</u>

11. OBLIGATIONS COMMUNAUTAIRES

Au cours de l'exercice, l'entité a émis des obligations communautaires, qui sont des titres de créance dont les caractéristiques sont semblables à toute autre obligation, soit une valeur nominale, une échéance, un remboursement, etc., mais qui peuvent être émises uniquement par des organismes à but non lucratif. Ce type d'obligations permet aux particuliers et aux organismes d'appuyer concrètement des projets importants pour eux. Les fonds obtenus permettront d'offrir à la population lévisienne un véritable tiers-lieu culturel, c'est-à-dire un espace ouvert au public, chaleureux, à la fois propice au travail et au loisir.

Le Patro de Lévis inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 décembre 2024

12. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Effet à payer, Desjardins, taux de base plus 1,15 %, renégociable en juin 2025, remboursable par versements mensuels de 1 360 \$ en capital, garanti par une hypothèque immobilière sur les terrains, les bâtiments et les aménagements d'une valeur comptable de 3 871 635 \$ ^{(a), (b)}	48 959 \$	65 278 \$
Effet à payer, Desjardins, 7,55 %, remboursable par versements mensuels de 605 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2025, garanti par une hypothèque mobilière sur du matériel roulant d'une valeur comptable de 10 429 \$	5 618	12 214
Effet à payer, Desjardins, taux de base plus 1,15 %, remboursé au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>10 694</u>
	54 577	88 186
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	5 618	17 257
Dettes à long terme renégociables au cours du prochain exercice	<u>48 959</u>	<u>65 278</u>
	<u>-</u> \$	<u>5 651</u> \$

a) Selon la convention d'emprunt, l'entité s'est engagée à rembourser le prêt sur réception des sommes promises par la campagne de financement de la Fondation Patro.

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2025	54 577 \$
------	-----------

b) En vertu des recommandations du chapitre 1510.13 du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, l'emprunt renégociable au cours du prochain exercice a été reclassé à court terme puisque l'entité n'a pas encore conclu d'accord lui permettant de refinancer la dette sur une base à long terme. Cet emprunt est présenté dans le passif à court terme à l'état de la situation financière. Advenant le refinancement aux mêmes conditions de cet emprunt, les versements en capital estimatifs à effectuer au cours du prochain exercice seraient de 16 320 \$.

Le Patro de Lévis inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 décembre 2024

13. SUBVENTIONS ET DONS REPORTÉS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024	2023
Bâtiments	3 219 267 \$	3 360 403 \$
Aménagements	138 003	98 761
Équipements de jeux	2 360	3 143
Mobilier de bureau	389	971
Matériel et outillage	<u>7 600</u>	<u>-</u>
	<u>3 367 619 \$</u>	<u>3 463 278 \$</u>

	2024	2023
Solde au début	3 463 278 \$	3 507 455 \$
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(153 659)</u>	<u>(149 036)</u>
	3 309 619	3 358 419
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	<u>58 000</u>	<u>104 859</u>
Solde à la fin	<u>3 367 619 \$</u>	<u>3 463 278 \$</u>

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent les fractions non amorties des apports reçus pour les immobilisations corporelles.

14. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024	2023
Acquisition d'immobilisations corporelles	216 069 \$	253 066 \$
Remboursement de la dette à long terme	33 609	40 282
Encaissement de subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations corporelles	<u>(58 000)</u>	<u>(104 859)</u>
	<u>191 678 \$</u>	<u>188 489 \$</u>

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

Le Patro de Lévis inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 décembre 2024

16. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Débiteurs	(169 473) \$	(42 457) \$
Aide gouvernementale à recevoir relative aux activités de fonctionnement	19 531	(9 935)
Stocks	(5 666)	9 044
Frais payés d'avance	(65 816)	(3 654)
Créditeurs	3 107	(1 682)
Impôts à payer	(3 213)	(3 358)
Produits perçus d'avance	<u>15 418</u>	<u>(58 194)</u>
	<u>(206 112) \$</u>	<u>(110 236) \$</u>

17. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'entité est exposée au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs autres que les taxes de vente.

Au cours de l'exercice, l'entité a modifié son exposition au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation des débiteurs autres que les taxes de vente.

18. RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié à cotisations définies. En vertu de ce régime, l'entité verse une contribution égale à 2,5 % du salaire brut des employés participants. La charge de retraite de l'exercice est de 11 832 \$ (7 891 \$ en 2023).

Le Patro de Lévis inc.**Annexes consolidées**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
ANNEXE A - ADMINISTRATION		
Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	162 011 \$	192 590 \$
Ville de Lévis	663 365	571 034
Programmes spéciaux	227 346	214 469
Dons		
Fondation Patro	40 000	-
Autres	110 367	117 428
Autres revenus		
Loyers	114 703	101 641
Services externes	38 759	50 261
Commissions relatives au kiosque de loterie de Loto-Québec	<u>284 645</u>	<u>251 894</u>
	<u>1 641 196 \$</u>	<u>1 499 317 \$</u>
ANNEXE B - OPÉRATIONS		
Inscriptions	720 015 \$	616 671 \$
Ventes de marchandises	<u>86 910</u>	<u>34 267</u>
	<u>806 925 \$</u>	<u>650 938 \$</u>
ANNEXE C - ADMINISTRATION		
Rémunération	220 833 \$	438 292 \$
Charges sociales	41 722	68 487
Énergie	13 387	9 853
Assurances	126	130
Entretien et réparations	8 911	11 047
Honoraires professionnels	18 723	14 808
Fournitures de bureau et papeterie	2 095	11 744
Abonnements et cotisations	<u>42 826</u>	<u>36 196</u>
	<u>348 623 \$</u>	<u>590 557 \$</u>

Le Patro de Lévis inc.**Annexes consolidées**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
ANNEXE D - OPÉRATIONS		
Rémunération	1 615 229 \$	1 133 746 \$
Charges sociales	186 499	129 732
Subvention salariale du programme Emploi d'été Canada	(76 502)	(78 964)
Formation	17 249	13 379
Publicité et promotion	38 496	31 806
Location	8 040	22 051
Énergie	75 933	76 577
Entretien et réparations	69 258	85 856
Honoraires professionnels	6 950	5 796
Abonnements et cotisations	6 378	9 236
Télécommunications	17 367	24 528
Déplacements	17 072	30 553
Fournitures d'animation des activités de section	59 310	59 147
Matériel des activités de section	58 330	34 951
Achat de services	16 315	29 154
Activités spéciales	1 323	500
Coût des marchandises vendues	60 229	22 428
Allocations	<u>88 520</u>	<u>44 748</u>
	<u>2 265 996 \$</u>	<u>1 675 224 \$</u>
ANNEXE E - FRAIS FINANCIERS		
Intérêts sur dette à long terme	5 590 \$	8 637 \$
Frais de banque	<u>14 710</u>	<u>23 920</u>
	<u>20 300 \$</u>	<u>32 557 \$</u>

Le Patro de Lévis inc.**Annexes consolidées**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
ANNEXE F - STATIONNEMENT		
PRODUITS		
Vente de billets	244 115 \$	241 526 \$
Aide financière	<u>50 000</u>	<u>-</u>
	<u>294 115</u>	<u>241 526</u>
CHARGES		
Rémunération et charges sociales	19 297	44 955
Entretien et réparations	-	5 970
Taxes, licences et permis	54 723	4 627
Honoraires professionnels	419	-
Fournitures de bureau et papeterie	2 479	1 774
Frais de banque	11 203	514
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>3 173</u>	<u>3 173</u>
	<u>91 294</u>	<u>61 013</u>
	<u>202 821 \$</u>	<u>180 513 \$</u>

Le Patro de Lévis inc.

20

Renseignements supplémentaires non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	Projet intégration Camp de jour NEO
	2024
PRODUITS	
Subventions	<u>169 148</u>
CHARGES	
Rémunération et charges sociales	243 268
Frais d'opérations	15 886
Frais d'administration	<u>9 152</u>
	<u>268 306</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(99 158) \$</u>